

Lutte

Kawkab al-Sharq, 30 mai 1933

L'effort de nos savants dans la voie de Dieu est bien connu, leur abnégation pour le droit de Dieu est bien connue, et la tribulation de nos savants en cette cause ne jette aucune ombre sur eux — car le signe de cela est que la parole de l'Islam est suprême : non en Égypte seulement, non dans le seul Orient islamique, mais dans les pays où d'autres religions prédominent également. Car si quelque chose en Islam est exposé au mal par quiconque, les savants musulmans de l'Azhar se lèvent pour le défendre — ils n'ont jamais cessé d'en plaider la cause, d'en débattre, et de presser l'offenseur de la preuve jusqu'à ce qu'il soit acculé à la soumission et à l'abandon de ses armes. Et si quelqu'un s'expose à l'Islam — qu'il lui fasse peu ou beaucoup de tort — d'une façon qui contredit ses fondements ou conteste ses principes, les savants de l'Azhar se dressent contre lui, le repoussent et le confrontent, mobilisent contre lui l'autorité de l'État et dépêchent contre lui hommes et femmes de l'État jusqu'à ce qu'il se repente, ou subisse ce que méritent les transgresseurs.

Les savants islamiques de l'Azhar s'efforcent ardemment en cela, supportant patiemment au fil des longues nuits et endurant ce qui est douloureux et éprouvant — cela brûle dans leurs cœurs jour et nuit, fond leurs cœurs de jalousie pour la religion de Dieu et d'indignation pour sa défense, épuise leurs corps à protéger la religion de Dieu avec dévotion, jusqu'à ce que les signes de cet effort apparaissent sur leurs visages et leurs silhouettes, et que toutes les marques de la détresse s'impriment dans leur personne. Et ils sont entièrement consacrés à cette lutte — passant leurs nuits en prière, gardant le Coran, désignés comme gardiens de la prière ; ne vivant que pour Dieu, ne se consacrant qu'à Dieu, ne craignant dans ce à quoi ils se dévouent la réprimande de personne ; il n'est point de pouvoir oppresseur, nulle force colossale — et ils sont en paix dans leur devoir et établis dans leur station digne. L'œil tombe sur l'un d'eux et ne se remplit de rien d'autre que de révérence et d'admiration, et l'âme se remplit d'amour pour lui, d'admiration et d'estime. Ils sont saisis de ce qui a remué bravement dans les gorges des éloquents et frappé douloureusement dans les intérieurs des cœurs. Ils sont les héros de la dévotion sincère à la religion en cette époque moderne, sans aucun doute. Regardez-les : le Conseil des cheikhs s'est réuni hier — et ce qu'il a examiné était du nombre des affaires examinées pour la religion — une affaire dont le jugement est clair, la doctrine évidente, et dont il n'y a pas lieu de disputer.

La loi soumise au Conseil des cheikhs hier était une loi que les cheikhs souhaitaient infléchir quelque peu, loin de l'autorité de la loi religieuse, vers ce qui leur semblait juste. Quand la question de cette loi devint connue parmi les savants islamiques, ils se montrèrent déplaisants à son égard et la rejetèrent, se réunirent en groupes et allèrent voir leur Grand Cheikh, le pressant d'être résolu et l'exhortant à se rendre au Conseil des cheikhs pour envoyer de sa langue irritée les foudres de l'avertissement et de la mise en garde jusqu'à ce que les ministres retirassent la loi devant les cheikhs et qu'ils la rejetassent.

Les groupes de savants avaient déployé cet effort en pure perte — car de quoi le Cheikh avait-il besoin — que Dieu le soutienne — qu'on lui rappelle son devoir ? Il passe les heures lumineuses de sa journée et l'obscurité de sa nuit en veilleur éveillé, en observateur vigilant, tenant le compte des sceptiques et des plaignants et des instables et des traîtres, écartant les complots des comploteurs et les machinations des machinateurs, repoussant leur mal loin des cous de l'Islam, et préservant l'Islam du mal de ses ennemis. Il était — que Dieu l'honore et le conduise sur le droit chemin — à recevoir les délégations de savants qui lui rendaient visite les unes après les autres, ne disant à personne de ces délégations rien d'autre que : Que Dieu vous bénisse — nous avons bel et bien rallié et non somnolé, nous nous sommes éveillés et n'avons pas somnolé ; repartez récompensés, rémunérés, et amplement payés !!

Puis vint le soir d'hier, et le Cheikh arriva, entouré des collègues savants qui participent aux travaux du Sénat, la sérénité de la foi sur leurs visages et l'intensité de la colère pour la vérité sur ces visages. Quand ils entrèrent dans le Conseil et que les membres non-savants les regardèrent, les cœurs de ces membres se remplirent d'amour et d'effroi ! Puis la loi fut soumise au débat — et à peine le Cheikh commençait-il à se lever pour prendre la parole que le ministre de la Justice bondit, agité et égaré, comme s'il avait été saisi de vertige, et annonça d'une voix tremblante, pleine de crainte, qu'il voyait sur le visage du Cheikh et de ses compagnons — que Dieu les préserve comme un trésor pour l'Islam, comme une source de force pour les Musulmans — un rejet de cette loi ; il la retirait donc avec des excuses pour l'avoir soumise, et un engagement de ne plus revenir à rien de semblable, implorant la bienveillance du Cheikh et de ses compagnons ; sur quoi le Cheikh baissa les yeux dans l'humilité, la dignité et la satisfaction, les membres applaudirent, Dieu épargna aux croyants le combat, et il n'y eut plus ni lutte ni mêlée — rien que le passage au point suivant de l'ordre du jour.

Quant aux autres membres non-savants, ils avaient approuvé cette loi à l'unanimité — et quant au ministre de la Justice, il sortit victorieux avec sa loi, que les deux Chambres lui avaient approuvée. C'est ce qu'Al-Ahram a dit ce matin ; quant à Al-Sha'b, il garda le silence sur l'absence du Grand Cheikh et sur le retrait du Grand Mufti et de son compagnon, et ne mentionna que l'opposition du cheikh qui ne s'absenta pas et ne se retira pas.

Les gens lurent tout cela et furent déconcertés et perplexes. Faut-il croire Shéhérazade ? En ce cas, il faut poursuivre Al-Ahram en justice pour avoir insulté les savants de l'Islam et les ministres de l'État en disant ce qu'ils n'ont pas dit et ce qu'ils n'ont pas fait. Ou bien faut-il ne pas croire Al-Ahram ? En ce cas, il faut poursuivre Al-Ahram en justice pour avoir donné aux gens une fausse impression et dépeint leurs savants de la religion et leurs hommes de religion comme des hommes qui s'acquittent de leur devoir sous le meilleur aspect et de la meilleure manière, sans ressentir ni peur ni alarme, ne reculant pas et ne fuyant pas — mais arrivant, puis niant, puis assistant, puis niant une fois encore. De même Al-Ahram dépeint pour les Musulmans l'affaire des savants musulmans, remplissant leurs cœurs de confiance et de quiétude — jusqu'à ce que le matin vienne et que dans sa lumière Al-Ahram arrive, disant le contraire, et les espoirs sont déçus, et la situation empire, et la confiance des gens se change en plainte, et leur quiétude en crainte. Il faut les poursuivre en justice. Peut-être le faut-il, quelque part dans le pays — et peut-être à Bagdad, cette ville dont ils sont si friands !!

Or, connaissez-vous cette loi qui causa l'absence du Cheikh, le retrait de deux cheikhs, et le refus d'un quatrième de l'approuver — un amendement de certaines dispositions du Code pénal concernant les atteintes à l'honneur des garçons et des filles ?

Le Code pénal punissait l'auteur de ces atteintes commises avec le consentement du garçon ou de la fille jusqu'à l'âge de quatorze ans. Il fut amendé pour punir cette atteinte avec le consentement du garçon ou de la fille jusqu'à l'âge de seize ans — renforçant ainsi la protection des garçons et des filles contre de telles agressions. Mais lorsque le garçon ou la fille dépassait cet âge, seize ans, celui qui commettait des atteintes contre eux avec leur consentement n'était pas puni !!

Voici le point de divergence entre les jugements de la religion et les dispositions de la loi. Car la religion punit toute atteinte à l'honneur quel

que soit l'âge, et que le péché ait été commis avec le consentement de la personne lésée ou non.

Les cheikhs souhaitaient, sans aucun doute, soumettre les lois de l'époque aux jugements de la religion — mais certains d'entre eux tentèrent et se retirèrent, certains d'entre eux refusèrent, et chacun d'eux a fait son devoir. Qui n'a pu changer le mal de la main, qu'il le change de la langue ; et qui n'a pu le changer de la langue, qu'il le change de son cœur — et c'est là la plus faible des foi, comme le dit la tradition.

Malheur aux circonstances qui contraignent les grands cheikhs à se contenter de la plus faible des foi.